



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Mission de région académique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers - Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés

ASH/18-790-4 du 24/09/2018

**APPEL A CANDIDATURES D'UNE PERSONNE-RESSOURCE ITINERANTE POUR
L'EXPERIMENTATION DES POLES INCLUSIFS D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISES**

Référence : mise en œuvre des PIAL

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme MALLURET - conseillère technique de région académique ASH - Tel : 04 42 95 29 46

Un poste académique à mi-temps de personne-ressource itinérante pour l'expérimentation des pôles inclusifs d'accompagnement localisé est à pourvoir. Placé sous l'autorité de la conseillère technique de région académique au sein de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, la personne-ressource itinérante contribuera à la mise en œuvre et au suivi de l'expérimentation des pôles inclusifs d'accompagnement localisé et à l'évolution des pôles d'accompagnement coordonné.

Les professeurs du 1^{er} ou 2nd degré intéressés sont invités à se reporter à la fiche de poste ci-jointe.

Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae doivent parvenir :

à ce.ctash@ac-aix-marseille.fr

avant le **25 septembre 2018**.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE

Année 2018/2019

	INTITULE DU POSTE	Personne-ressource itinérante Expérimentation pôle inclusif d'accompagnement localisé
	PLACE DU POSTE	Poste itinérant académique à mi-temps
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La personne-ressource itinérante pour l'expérimentation des pôles inclusifs d'accompagnement localisé est placée sous l'autorité de la conseillère technique de région académique au sein de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
	MISSIONS	<p>La personne-ressource itinérante contribue à la mise en œuvre et au suivi de l'expérimentation des pôles inclusifs d'accompagnement localisé et à l'évolution des pôles d'accompagnement coordonné.</p> <p>Son action s'inscrit dans les 3 axes de la feuille de route académique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la continuité des parcours - Renforcer la formation initiale et continue - Organiser la coopération entre les différents acteurs institutionnels <p>Ses missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les établissements de l'expérimentation en collaboration étroite avec le CoPil ➤ Assister le CT ASH et les IEN ASH et CPC ASH concernés notamment pour les temps de formation, de communication et d'information ➤ Contribuer au déploiement de l'expérimentation dans ses trois phases auprès de la MiRAEP ➤ Contribuer à la collecte et à l'organisation des données nécessaires du constat initial ➤ Assurer le suivi des dispositifs mis en place dans le cadre de l'expérimentation ➤ Coordonner l'élaboration des documents-ressource ➤ Contribuer à l'évaluation de l'expérimentation
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif et du champ de l'ASH ➤ Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels, des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap, des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées ➤ Maîtriser l'environnement numérique ➤ Être capable de travailler en équipe ➤ Disposer de bonnes capacités à communiquer et de qualités relationnelles ➤ Avoir une expérience dans l'enseignement spécialisé et la formation

CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra disposer d'une expérience auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers ; il sera apprécié d'être titulaire d'un CAPA-SH (ou CAEI ou CAPSAIS) ou 2 CA-SH.
	NOMINATION	Mission pour l'année scolaire 2018-2019
	REGIME HORAIRE	La mission s'exerce à mi-temps. Le temps de travail est celui d'un enseignant « hors présence des élèves » soit un mi-temps de 1607 heures annuelles.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier : lettre de motivation et curriculum vitae avant le 25 septembre 2018 A ce.ctash@ac-aix-marseille.fr
	CONTACT	Mme Anne MALLURET, CTRA-ASH : 06 37 26 01 29